

PCS et PPH : DEUX SERVICES D'ÉGLISE

LA PASTORALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Une mission : accueillir sans restriction les Personnes Handicapées dans la société et dans L'Eglise

La Pastorale des Personnes Handicapées est l'une des branches de la Pastorale de la Santé.

Dans un diocèse, elle est le service que l'Evêque met en œuvre pour que l'Eglise rejoigne dans leur vie de chaque jour les personnes handicapées.

Elle assure l'accompagnement pastoral des jeunes et des adultes handicapés vivant dans leur famille ou placés dans divers établissements sociaux ou médico-sociaux. Elle veille à ce que les personnes handicapées puissent vivre pleinement leur vie chrétienne et apporter leur part à l'annonce de l'Évangile.

En Eglise, la PPH est en lien avec les services et les mouvements du monde du handicap et collabore avec d'autres services et mouvements d'Eglise.

Elle sensibilise et soutient les paroisses dans leurs initiatives en direction des personnes handicapées.

Elle est attentive à ce que leurs parents, leurs familles comme les professionnels trouvent dans l'Eglise un soutien fraternel et l'éclairage de la foi dans les tâches quotidiennes qu'ils assument auprès des personnes handicapées.

Elle participe à la réflexion engagée par la société civile afin que chaque personne handicapée y trouve sa place comme chaque citoyen. Elle travaille en concertation avec les associations civiles qui accompagnent ces personnes.

LA PÉDAGOGIE CATÉCHÉTIQUE SPÉCIALISÉE

Le rôle de la personne chargée de la PCS au sein des équipes diocésaines (catéchèse et catéchuménat, pôles annonce de la foi, ...) est de veiller à ce que la responsabilité catéchétique de l'Eglise soit exercée auprès de tous, sans oublier ceux qui ont un handicap, une maladie ou des difficultés particulières.

Pour cela, les responsables en PCS sont chargés de la formation des animateurs en catéchèse aux pédagogies ajustées aux personnes en situation de handicap. Prenant en compte d'une part l'évolution des moyens pédagogiques adaptés, et d'autre part les textes magistériels (le [Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France](#)) les responsables en PCS inventent et développent les meilleurs ajustements pédagogiques. Il s'agit de permettre aux enfants, aux jeunes, aux adultes en situation de handicap de recevoir la plénitude des dons du Seigneur, en premier lieu les sacrements, et de les accompagner sur leur chemin de maturation de la foi.

Une préoccupation particulière des équipes de PCS est enfin d'informer sans cesse et sans répit sur l'existence et les possibilités de la PCS : auprès des personnes elles-mêmes, auprès des familles, auprès des acteurs ecclésiaux, auprès des professionnels médico-éducatifs.